

Déchets ménagers : consignes de tri

Dans le bac jaune, les emballages à recycler, en vrac

Emballages en plastique

Bouteilles et flacons en plastique

Emballages en métal

Tous les papiers, cartonnettes et briques alimentaires

En vrac dans le bac

Les cartons, petits ou grands... à jeter à la déchèterie

Ayons les bons réflexes !

Bien vider mais inutile de laver

Dans le bac noir, les ordures ménagères, en sac

Vaisselle en verre et en porcelaine

Articles d'hygiène souillés

Objets cassés

Petits déchets

Le verre est collecté en apport volontaire



Scannez-moi !

Un doute ? Consultez le guide du tri

Déchèteries

Nouveaux horaires en 2023



Pour y déposer vos déchets verts, encombrants, gravats, mobilier, textiles, appareils électriques et électroniques, huiles usagées, produits toxiques, papiers...

Déchèterie du Lude
(la bonne cirasière)
02 43 94 13 73

Lundi	9 h 30 - 12 h 30
Mardi	9 h 30 - 12 h 30
Mercredi	14 h 00 - 17 h 00
Jeudi	9 h 30 - 12 h 30
Vendredi	14 h 00 - 17 h 00
Samedi	9 h 30 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 00

Déchèterie de Verneil-le-Chétif
(l'auserein)
02 43 46 73 30

Lundi	14 h 00 - 17 h 00
Mardi	14 h 00 - 17 h 00
Mercredi	9 h 30 - 12 h 30
Jeudi	9 h 30 - 12 h 30
Vendredi	9 h 30 - 12 h 30
Samedi	9 h 30 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 00

Déchèterie de Oizé
(rte de Mansigné)
02 43 77 03 22

Lundi	9 h 30 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 00
Mardi	14 h 00 - 17 h 00
Mercredi	9 h 30 - 12 h 30
Jeudi	9 h 30 - 12 h 30
Vendredi	9 h 30 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 00
Samedi	9 h 30 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 00

Déchèterie de Montval-sur-Loir
(rue de la vieille gare - Château-du-Loir)
02 43 46 72 24

Lundi	9 h 30 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 00
Mardi	9 h 30 - 12 h 30
Mercredi	14 h 00 - 17 h 00
Jeudi	9 h 30 - 12 h 30
Vendredi	9 h 30 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 00
Samedi	9 h 30 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 00

En cas de conditions climatiques exceptionnelles

(fortes chaleurs) en juillet et en août :

ouverture des déchèteries de 7H30 à 12H30*

*Ces horaires s'appliqueront pour toutes les déchèteries durant toute la semaine. Informations communiquées via les réseaux sociaux du Syndicat ou en contactant votre mairie.

Merci de prendre vos précautions afin de permettre la fermeture des sites aux horaires indiqués à l'entrée.

Suivez le Syndicat du Val de Loir sur les réseaux sociaux !

Syndicatvaldeloir

application Syndicat du Val de Loir

